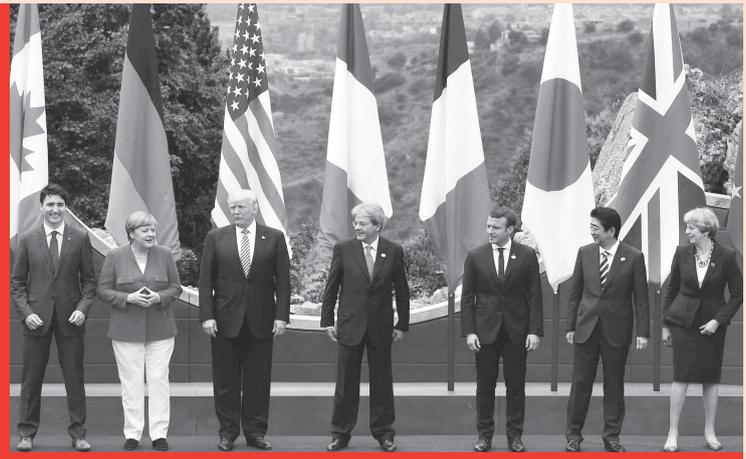
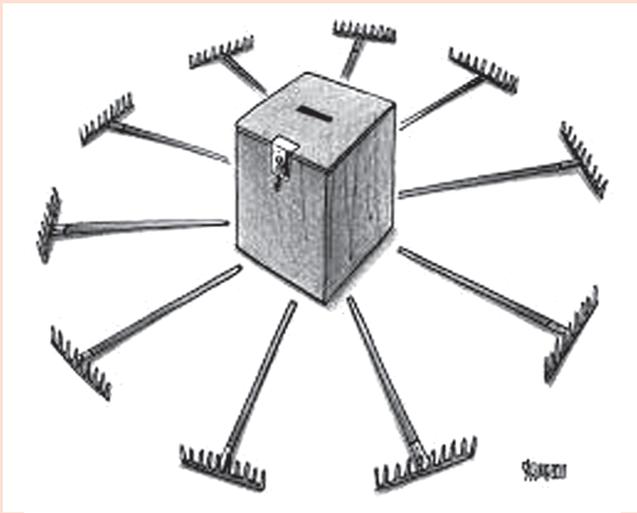




8 mai 2017, Paris.
"Pour l'égalité des droits,
contre un précarité généralisée"

© Remy Baly
Le Parisien

Pas de trêve : loi Travail XXL, CSG en hausse, Régime "universel" de retraite à pensions aléatoires



© 20 MN



© La Croix



© Jijho Siné Journal

Edito - Hommage à André Landrain page 2 • Congrès résultats page 3 •
SNUTER : intervention de Didier Bourgoïn - Motions pages 4 •



Ni de gauche, ni... de gauche !

Quand la Fonction publique est officiellement une variable d'ajustement

C'est officiel, la Fonction publique disparaît ! Et elle coûte cher ! Le ministère de référence devient celui de "l'Action et des Comptes publics". Dirigé par un sarkozyste.

Les législatives devaient, croyait-on, remettre les préoccupations sociales au premier plan. Mais une classe politique en plein séisme voit les repères se brouiller : c'est un sauve qui peut individuel qui a fait disparaître le débat des idées.

Nous avons pointé du doigt déjà la rupture entre les citoyens et le personnel politique.

Alors maintenant, quid de la Fonction publique ? De l'expression de l'opposition des salariés à la loi Travail ? De la durée du temps de travail ?

Du rôle des organisations syndicales et du dialogue social ? L'hégémonie du parti présidentiel à l'Assemblée nationale doit-elle nous faire accepter un programme qui annonçait 150 000 suppressions de postes ? Les organisations syndicales sont

devant une double difficulté : le politique veut se passer d'elles, pour imposer des mesures sans discussions, et les utiliser pour avoir des relais et des leviers, entre effets d'annonce et phagocitage.

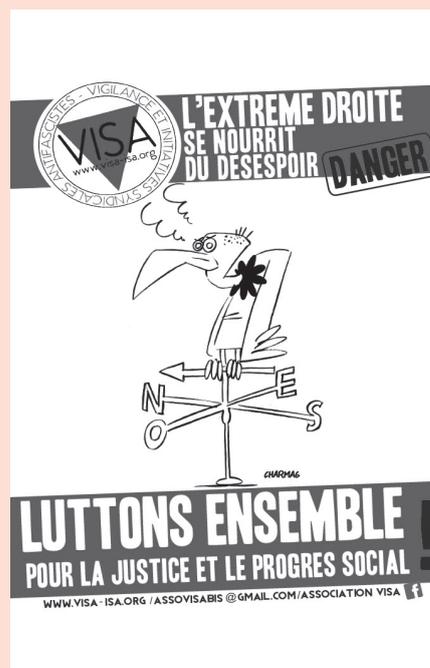
Il a pour cela la légitimité du suffrage. Malgré l'abstention record.

Les organisations syndicales doivent immédiatement montrer les dangers réels derrière la prétendue "nouveau" et une communication très maîtrisée : toute mesure régressive peut-être présentée comme moderne.

Il faut un front syndical uni, large et capable de passer par-dessus les logiques d'appareils pour défendre les salariés. Rester fidèle à ses mandats et pour cela mobiliser contre les régressions sociales est le voeu voté par le Congrès de la FSU 92 (cf. p.4).

Alors, dès le 27 juin, la FSU 92 sera présente à Paris pour manifester dans un cadre unitaire, pour le maintien des acquis sociaux et des services publics.

Marie-Pierre Carlotti



© Visa Charomag

"Un grand Monsieur" nous a quittés



© R. Riquois CS MGEN 2010

Nous étions nombreux, très nombreux et très émus, à l'hommage rendu à **André Landrain** ce vendredi 28 avril à Nanterre. Deux cents mètres avant déjà des groupes de jeunes interrogeaient : "Vous cherchez la salle Picasso ? Tous nous voulions être là.

La nouvelle nous était parvenue pendant le Congrès de la FSU 92. Elle nous avait bouleversés.

Le message disait : "son coeur plein de générosité s'est emballé dans la nuit".

Cette générosité de tous les instants, André l'avait premièrement, tout jeune, portée dans son engagement anti-raciste. Beaucoup de témoins des actions d'André,

de ses voisins à ceux qu'il avait aidés immédiatement, pour lesquels il avait ouvert son carnet d'adresses en cherchant les meilleures solutions possibles.

Des hommes et des femmes engagés dans de nombreuses associations ont dit que, tous les jours, il passait au point d'accueil et de secours aux réfugiés.

Son implication s'était étendue naturellement, et au fur et à mesure des prises de parole nous découvriions ses activités multiples. Militant au Parti communiste, mais aussi investi dans la sphère mutualiste avec la MGEN; militant syndical bien sûr- il avait été pour le SNES l'un des responsable du département des Hauts-de-Seine.

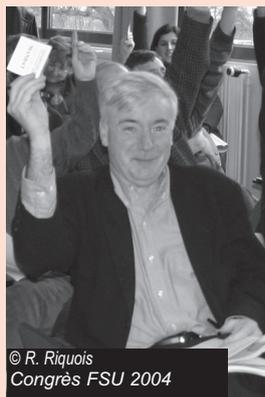
Des anciens élèves et des collègues ont témoigné des ses **q u a l i t é s** humaines et professionnelles. Homme de culture, il avait apporté le spectacle vivant dans son établissement, créé des liens qui durent encore;

sa curiosité le menait à Avignon où il faisait découvrir des spectacles peu connus. Quant à son engagement, certains jeunes collègues le croyaient encore en activité au lycée, tant il les soutenait et était présent sur cette ville de Nanterre qu'il aimait profondément dans toute sa diversité. Son blog le montre présent dans toutes les initiatives, locales ou nationales (banlieu-monde.blogspot).

Il ouvrait à tous ses albums photos, souvenirs de luttes et d'espairs, de fêtes et de joie. Toujours avec plaisir et une grande gentillesse.

"Un grand Monsieur", si simple et droit, va nous manquer. Nous adressons à nouveau à sa femme et sa fille, Jeanne et Camille, toutes nos condoléances.

MPC



© R. Riquois Congrès FSU 2004



© R. Riquois Défense 2007

Résultats des votes

Le vote des adhérents pour le BEFD et le CDFD

Les instances sont renouvelées pour trois ans. Le Bureau Exécutif Fédéral Départemental est constitué d'un représentant de chaque syndicat national, d'un représentant par courant de pensée et des membres du secrétariat. Ils doivent être élus au CDFD.

Le CDFD est composé de 64 membres, la moitié de droit au titre des syndicats nationaux. Donc le vote concernait l'autre moitié au titre des tendances.

En appliquant la règle de répartition au plus fort reste on obtient :

- Unité et Action :
78,11% des votes : 27 sièges
- Ecole Emancipée
12,98% des votes, 3 sièges
E.E n'ayant présenté que trois candidats, au plus fort reste, le quatrième siège revient à U&A.
- Front Unique :
5,98 % des votes, 1siège
- Union Revendication Indépendance Syndicale
2,93 % des votes, pas de siège

La faible participation (moins de 22% des adhérents) est un signe alarmant pour la vie de la Fédération.

Le calendrier n'était pas propice, au milieu des deux tours des élections présidentielles et après le congrès national. C'est pourquoi le congrès a voté le principe d'un vote pour le 92 en même temps que celui pour le congrès national.

S'y ajoute le coût très élevé des envois par courrier, entre huit cents et mille euros.

Les mauvais signes avant-coureurs des changements à venir doivent pourtant pousser à la mobilisation et à l'unité.

Si nous ne sommes pas rassemblés, comment faire front face à ce qui nous attend ?

Et comment convaincre les salariés de nous rejoindre ?

Dans un an auront lieu les prochaines élections professionnelles.

Elles désigneront pour quatre ans les représentants des agents, élus à la proportionnelle.

Il sera capital que les élus de la FSU puissent siéger dans toutes les instances afin de porter les revendications particulières et de protéger le statut des fonctionnaires.

MP Carlotti

Congrès FSU 92			
TOTAL : 803 VOTANTS 786 exprimés			
U&A	EE	Front unique	Uris
614	102	47	23

Détail des votes par syndicat national

	Total	U&A	EE	Front uni	Uris	Blancs	Nuls	Exprimé
SNAC	2	2						2
SNASUB	13	5	4	3	1			13
SNCS	15	10	2	1	0	2		15
SNEP	36	32	4					36
SNES	281	198	49	15	13		6	275
SNESUP	40	21	13	3	0	3		37
SNICS	1	1						1
SNPE-PJJ	1	1						1
SNPI	2	1		1				2
SNUASFP	1	1						1
SNUEP	6	2	2	0	1	1		5
SNU-IPP	356	306	21	19	7		3	353
SNUITAM	2	1		1				2
SNUTER	41	32	4	4	1			41
SNUTEFI	5	1	3			1		4
TOTAL VOTANTS	803	614	102	47	23	8	9	786

sur 3709 syndiqués FSU

Motions présentées

Didier Bourgoïn intervient pour la FTP

La Fonction publique territoriale vit déjà ce qui peut s'étendre à l'ensemble de la Fonction Publique. Le Secrétaire général, avec des chiffres parlants, fait le constat des difficultés rencontrées notamment dans les mairies: suppression de postes de centaines d'agents dont les contrats ne sont pas renouvelés (comme à Argenteuil), des personnels corvéables pour pallier le manque d'agents, difficultés dues au désengagement de l'Etat et à l'appauvrissement de certaines collectivités...

Les fronts ne manquent pas pour le SNUTER après le rapport Laurent : temps de travail, accélération des reclassements indispensable dans le cadre du PPCR, lutte contre les reclassements a minima (personnels socio-éducatifs), prise en compte des pénibilités et des contraintes (travail le week-end), des heures supplémentaires...

Enfin Didier nous a transmis le salut fraternel de la FSU nationale pour la tenue de ce congrès.

Véronique Launay, Amara Mebrek (SG, SGA), Catherine Bouhabel (trésorière), Muriel Udrzal (CD 92), Sophie Flochel entre autres, les membres du bureau du SNUTER 92 et les militants vont continuer à défendre les mandats et les valeurs de la FSU et du service Public dans les Hauts-de-Seine.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Motion du congrès FSU 92 réuni les 25 et 26 avril 2017

Le congrès de la FSU des Hauts-de-Seine, réuni les 25 et 26 avril à Malakoff, appelle la FSU à poursuivre la mobilisation le lendemain du 2nd tour de l'élection présidentielle et avant les élections législatives qui seront déterminantes, pour la défense des Services Publics et contre les dangers d'une politique de régression sociale et économique, qui casse les solidarités (réforme du système de retraite, retour de la journée de carence, loi travail...) et d'un mode de gouvernance par ordonnance. La FSU, sur son champ d'application, doit produire rapidement les outils d'information et de réflexion nécessaires à la mobilisation. Dans un premier temps, cela doit aboutir à une manifestation avant le premier tour des élections législatives. Ce travail d'information et de mobilisation devra évidemment se poursuivre au-delà afin que l'ampleur du mouvement social soit en mesure de riposter aux attaques. Le congrès départemental demande à la FSU de s'adresser dans ce sens aux autres organisations syndicales.

Motion votée à 75% des voix

La Section Fédérale des retraités

Les adhérents retraités de chaque syndicat national de la FSU font partie de la SFR.

Elle est organisée au niveau départemental. Motion présentée par la SFR.92 au congrès départemental :

Le congrès de la FSU réuni à Malakoff les 25 et 26 avril 2017 mandate le conseil Départemental de la FSU-92 pour :

- Faciliter les actions qu'elle organise en direction des retraités en application du Congrès du Mans 2016 en vue de lutter contre les politiques d'austérité qui compromettent les acquis de l'ensemble des travailleurs et retraités.

- Ces moyens comprennent la possibilité de communiquer rapidement avec l'ensemble des retraités concernés (communication de la liste des retraités et des moyens actuels de les joindre)

- Qu'elle se préoccupe, conformément à l'article 19 des statuts et à l'article 9 du règlement intérieur, de la désignation des membres retraités qu'elle comprend, pour participer à l'action de la SFR-92.

- Et qu'elle se préoccupe de faire une place à l'action de la SFR-92 dans la presse départementale.

Motion Election déposée par Front Unique :

Le congrès départemental FSU 92 au lendemain du premier tour constate que ne restent en liste que deux candidats clairement ennemis des intérêts des travailleurs , de leur droits, de leurs organisations : la candidate raciste Le Pen et le banquier Macron.

En conséquence de quoi le congrès départemental FSU 92 fait connaître aux travailleurs sa position :

Pas une voix pour Le Pen, pas une fois pour Macron.

Il s'adresse immédiatement à la direction de la FSU pour qu'elle adopte cette même position.

La motion est rejetée.

